



Poste de la Police municipale

La Police municipale fait respecter les arrêtés du Maire et la fluidité de circulation. Elle se charge des objets trouvés, de la surveillance des marchés, des déclarations de chiens molossoïdes et de l'enlèvement d'épaves.

La Police municipale fait respecter les arrêtés du Maire et la fluidité de circulation. Elle se charge des objets trouvés, de la surveillance des marchés, des déclarations de chiens molossoïdes et de l'enlèvement d'épaves.

Les missions principales de la Police municipale :

- **Surveillance générale de la ville** : elle s'exerce à pied ou en véhicule
- **Surveillance de la circulation et du stationnement...**
- **Protection des personnes et des biens**
- **Exécution des arrêtés de Police**
- **Surveillance des marchés**
- **Surveillance des entrées et sorties d'écoles**
- **La participation aux différents services d'ordre**
- **La capture des animaux errants ou dangereux**
- **Les enquêtes administratives et le suivi du courrier des administrés**
- **Les objets trouvés / perdus**
- **Opérations "contrôle de la vitesse"**
- **La fourrière**

Adresse

1 avenue Carnot

78190
Trappes
01 30 69 19 17

Infos pratiques

Ancienne mairie
1, avenue Carnot
Tél : 01 30 69 19 17

Horaires du secrétariat

- Les lundis et mardis : 08h-12h / 13h-16h30
- Le mercredis : 08h-12h / 13h-16h
- les jeudis et vendredis : 08h-12h / 13h-16h30

Fourrière animale

SACPA 91580 Souzy-la-Briche
Téléphone : 01 69 92 08 53

Fourrière véhicule

Auto dépannage val de seine Morainvilliers
68 Rue de la Croix de l'Orme, 78630 Morainvilliers
Téléphone : 01 39 75 37 74

Document(s)

[Formulaire de demande de macaron de stationnement](#)
[Plan des zones bleues](#)
[Plan de stationnement des Merisiers](#)

Liens utiles

[Déposer une pré-plainte en ligne](#)